

SELARL D'AVOCATS Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI
12 boulevard Carabacel (06000) NICE - Tél. 04.93.80.48.03 - www.rouillot-gambini.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

A VILLEFRANCHE SUR MER (06230)
Moyenne Corniche - 856 Avenue Bella Vista

UNE PROPRIETE
dénommée «VILLA ROMANA»



ADJUDICATION JEUDI 3 OCTOBRE 2024 à 9H

Au Tribunal Judiciaire de Nice - Palais de Justice de Nice - Place du palais à Nice
Le ministère d'un avocat au Barreau de Nice est obligatoire pour enchérir.

Cette vente a lieu à la requête de : **LA SOCIETE DENOMMEE BARCLAYS BANK (Suisse) SA**, Société Anonyme de Droit Suisse au capital de 90.000.000,00 CHF, dont le siège se situe 18-20 chemin de Grange-Canal à CHENE – BOUGERIES (1224) en SUISSE, identifiée sous le numéro CHE 106.002.386 et sous le numéro fédéral CH 660.0.118.986-6 au Registre du Commerce et des Sociétés du Canton de GENEVE, non immatriculé au SIREN, prise en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié es qualité audit siège - Ayant pour Avocat la **SELARL D'AVOCATS ROUILLOT – GAMBINI**, du barreau de NICE.

Désignation : Les droits et biens immobiliers situés sur la commune de VILLEFRANCHE SUR MER (06230) 856 avenue Bella Vista - Moyenne corniche, consistant en **UNE PROPRIETE** dénommée précédemment «USHA VILLAS» et actuellement «VILLA ROMANA», divisée par la Route de la Moyenne Corniche comprenant : **Une maison d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée**, contenant six pièces principales, cuisine, trois salles de bains et, attenants, quatre garages et un logement de gardien de deux pièces et salle de bains - **Pavillon indépendant**, au Sud de la maison, contenant trois pièces principales, cuisine, deux salles de bains - **Autre Pavillon** en bordure de la Moyenne Corniche, contenant deux pièces principales, cuisine, salle d'eau, garage - Sous les terrasses en limite Sud de la parcelle AI n°77 : **quatre grottes** d'une superficie de 140 m² environ – **Piscine** - Le tout cadastré section AI n° 39 pour 15a 75ca, section AI n° 41 pour 20a 93ca, section AI n° 46 pour 13a 95ca, section AI n° 72

pour 04a 74ca, section AI n° 73 pour 01a 66ca, section AI n° 74 pour 02a 87ca, section AI n° 75 pour 41a 32ca, section AI n° 76 pour 90ca, section AI n° 77 pour 17a 85ca, section AI n° 78 pour 02a 43ca, section AI n° 79 pour 01a 88ca, section AI n° 80 pour 01a 76ca, section AI n° 81 pour 20ca, section AI n° 82 pour 43ca, section AI n° 83 pour 07a 85ca, section AI n° 88 pour 02a 00ca.

Certificat de superficie : 516,30 m²

La propriété est **inoccupée**.

URBANISME : La propriété a fait l'objet d'un permis de construire et de différents modificatifs. Les travaux n'ont pas été achevés et semblent être interrompus depuis plus d'un an, ce qui pourrait avoir des conséquences concernant la caducité éventuelle du permis de construire. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire son affaire personnelle de cette situation.

MISE A PRIX : DOUZE MILLIONS D'EUROS

12.000.000 €

[Consignation par chèque de banque de 1.200.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire] Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le **9 novembre 2023 - RG n° 23/00140** - Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI

Visites sur place par la SCP BENABU - BAUCHE, Commissaires de justice à NICE :
Mardi 17 septembre 2024 de 10h à 11h - Lundi 23 septembre 2024 de 14h30 à 15h30
Il est inutile de prendre rendez-vous